

## ça bouge à Champmillon !

Le sport à l'école.

L'éducation physique et sportive occupe une place importante au sein de l'école. Grâce au sport, les enfants peuvent découvrir et pratiquer de multiples activités, apprendre à coopérer tout en respectant des règles et chercher à se surpasser en donnant le meilleur de leurs possibilités.

Afin d'élargir l'offre sportive faite aux élèves et leur permettre de pratiquer des activités avec d'autres enfants de leur âge, nous participons à des rencontres sportives avec les écoles du secteur de Châteauneuf. Quatre fois par an les élèves du CE2 au CM2 rencontrent d'autres classes pendant une journée pour pratiquer des activités sportives telles que le handball, le basket ou le hockey, la course d'endurance, la gymnastique, l'orientation ou les disciplines



athlétiques.

Ces rencontres sont organisées par les enseignants dont les élèves sont affiliés à l'USEP (union sportive de l'enseignement du 1er degré), dont l'adhésion est prise en charge par le SIVOS. L'USEP organise également des manifestations sportives en dehors du temps scolaire et cette année nous avons proposé d'inscrire et d'accompagner les enfants à la « petite » course des « Foulées du Grand Angoulême » le samedi 26 mars. Manon, Rayan, Morgan, Nell, Quentin, Cloé et Anaïs

sont venus représenter l'école et participer à plusieurs ateliers sportifs proposés aux enfants.

Musiques métisses.

Dans le cadre du partenariat avec le festival Musiques Métisses et la Communauté de Communes de Châteauneuf, le groupe Nanaïko de Madagascar est venu à Champmillon pour rencontrer les élèves de CM1-CM2 et les tous petits de l'école de Trois Palis. Cette rencontre avait pour but de faire découvrir aux

enfants la culture malgache. Afin de souhaiter la bienvenue aux 5 musiciens, chaque classe avait préparé un chant. Les enfants ont découvert les instruments de musique et se sont initiés aux danses traditionnelles avec les 2 danseuses du groupe.

musique et la



Le travail artistique.

Les enseignantes ont proposé aux enfants de réaliser un grand tableau fait de 20 panneaux de bois afin d'habiller un mur de la cour de l'école. Ce

projet a été conçu en collaboration avec Jean Luc Cibard du centre social Effervecentre qui intervient au côté des enseignantes pour les séances d'arts plastiques.

Cette réalisation, qui est en cours de production, représentera une

scène de cirque, inspirée par un tableau de Marc Chagall. La face verso des panneaux de bois sera également peinte afin de présenter une galerie de portraits des différents personnages de ce cirque.

Le travail des élèves sera présenté à la fin du mois du juin.



## Route des tonneaux et canons

Le 15 septembre passera à Trois-Palis la route des tonneaux et des canons. Nous les recevrons pour l'étape de midi. Cette manifestation qui prend de plus en plus d'ampleur à chaque édition a pour but de retracer l'histoire de l'industrie de l'acier en Charente depuis des temps très reculés, mais aussi de l'activité commerciale sur le fleuve, à l'époque où on l'utilisait pour le transport des marchandises.

Pour l'édition 2011, une gabarre remontera donc la Charente suivie de 25 équipages de chevaux. Pour l'occasion, nous



associerons nos deux écoles à cette rencontre et les associations de la commune se chargeront de l'intendance en organisant un repas avec tous les participants et ceux qui voudraient se joindre à eux. Bien entendu tous les habitants de Trois-Palis qui le désirent pourront participer à cette manifestation, il suffit que vous vous fassiez connaître pour qu'on puisse réserver suffisamment de repas.

Voir sur [www.la-rtc.org](http://www.la-rtc.org)

## Rue du gros chêne et Chantoiseau

Outre les aménagements de la route d'Angoulême et de la route du Roctaille, nous continuons à réaliser des aménagements ça et là en fonction des besoins, en complémentarité de la communauté de communes qui a en charge l'entretien de la bande de roulement sur l'ensemble de notre voirie communale.

Cette année, notre attention portera principalement sur la rue de Chantoiseau et la rue du Gros Chêne où les aires de croisement que nous avons créées se révèlent pas assez longues avec des conséquences que nous n'avions pas envisagées, à savoir que certains automobilistes se servent de la partie enherbée pour redémarrer, projetant des gerbes de boue lorsque les bas-côtés sont détrempés par les pluies d'hiver.

Quant à la rue de Chantoiseau, suite à la réunion de quartier que nous avons organisée l'an dernier, nous avons créé là aussi une aire de



croisement à l'approche du stop en bas de la côte et sécurisé le vide derrière le poste de France Télécom par la pose d'une barrière. Pour autant, nous ne sommes pas restés sourds à la principale demande des riverains qui désiraient que nous apportions une solution au trafic important de véhicules se rendant ou provenant de St Saturnin et qui roulent à des vitesses excessives. Après avoir envisagé de nombreuses solutions, nous avons opté pour la réalisation de plateaux surélevés qui ne devraient pas avoir les désagréments des ralentisseurs sur le plan du bruit, mais devraient être suffisamment contraignants pour dissuader les "non-riverains" d'emprunter cette rue.



Les communes ne doivent pas disparaître car leur rôle dans la vie locale, dans la solidarité de voisinage, est irremplaçable. Dans notre époque où l'individualisme progresse partout, le lien social est entretenu par les services et les équipements gérés par nos communes. Au côté de la commune depuis 10 ans, la communauté de communes amplifie ou relaie ces initiatives locales pour les renforcer.

C'est dans cette vision coopérative que la communauté de communes a entrepris de dessiner un projet pour les 10 ans à venir. A partir des besoins ressentis, analysés, les actions et des programmes ont été travaillés.

- Accueillir de nouveaux habitants, locataires, en programmant la construction de logements, avant que ces familles s'installent en propriétaire dans nos communes, utilisant ainsi les écoles et les activités qui y sont liés ;
- Déployer la fibre optique pour tirer tous les avantages de la communication électronique, permettant notamment,

l'information, la formation continue, la vieillesse à domicile, et tous les services en création ;

- Organiser des services de transports nous rendant moins dépendant de nos voitures et du prix de l'essence tout en gardant le plaisir d'habiter dans nos communes ;
- Favoriser le maintien et l'arrivée de nouvelles activités économiques y compris le maraîchage dont la présence ancienne dans nos communes correspond à une demande contemporaine de qualité et de proximité ;

Ces actions et beaucoup d'autres font l'objet de travaux communautaires avec le concours d'un bureau d'étude spécialisé dans le développement local. L'ensemble de ces mesures recevront un ordre de priorité pour être mises en œuvre dans les prochaines années. Au bénéfice de la vie locale, pour bien vivre dans nos communes.

Jean REVEREAULT

Président de la communauté de communes

## LGV... les communes s'organisent !

Les 9 communes du centre Charente, de Bignac à Roulet St Estèphe, traversées par la ligne LGV, ainsi que celles dont la ligne passe au ras de leur territoire, (ce qui est le cas de St Saturnin et de Trois-Palis) ont monté une association pour avoir plus de poids dans nos relations avec le concessionnaire de la future ligne. Nos premiers contacts avec le concessionnaire avaient confirmé ce que nous pensions déjà, à savoir qu'ils sont aguerris dans l'art de la communication et que chacun de nous isolés, nous ne pouvons pas espérer nous faire entendre et défendre nos intérêts au mieux. Cette association, « ACCES 16 » (association des communes centres solidaires de Charente), adhère elle-même à une association regroupant les associations qui sont apparues tout le long du tracé de la ligne LGV.

Entre temps comme la presse locale, s'en est fait écho, des choix concernant la ligne LGV seraient remis en question. Le coût de la ligne apparaissant supérieur aux estimations précédentes, il semblerait que le projet de

la bretelle de raccordement à la gare d'Angoulême pourrait être suspendu. Dans ce contexte notre association défend l'idée d'une autre solution consistant à reprendre le tracé de la ligne Angoulême-Saintes qui serait certainement moins coûteuse et techniquement plus réalisable que la création d'une bretelle de raccordement devant entre autres traverser les marais de Roulet qui posent de grosses contraintes techniques.



Enfin, parmi les dernières nouvelles qui ont une influence directe pour notre commune, la ligne LGV pour des raisons techniques verrait la portée de l'ouvrage surplombant la Charente augmentée de 40 mètres de part et d'autres, et le principe d'un pont métallique serait abandonné au profit d'un pont en béton qui serait donc moins bruyant.

Dans un autre registre, le Conseil Général nous demande de bien vouloir leur transmettre une liste de propriétaires qui désireraient louer un logement ou une chambre au personnel travaillant sur la construction de la ligne LGV. Si vous êtes intéressés vous pouvez déposer votre offre en mairie.

## RD 72...ça avance !

Le projet d'aménagement de la route d'Angoulême prend au fil des mois de plus en plus forme. Après avoir été retenu par la commission d'effacement des réseaux du Conseil Général en fin d'année dernière, nous avons travaillé conjointement avec le Conseil d'Architecture (CAUE) et le bureau d'études ERI à finaliser l'avant-projet.

Le 23 mai nous recevions le chef de service du Développement territorial du Conseil Général qui nous a confirmé que notre projet avait l'assentiment du Conseil Général qui nous accompagnera donc dans la réalisation

de cet aménagement. Nous avons donc pu passer dès lors à la phase du projet proprement dit.



Côté financement le conseil Régional nous a déjà fait savoir qu'il nous accompagnerait à hauteur de 25 000 € grâce à l'appui de notre sénatrice Nicole Bonnefoy. Nous attendons de connaître, à ce jour, le montant que la préfecture retiendra au titre de la dotation de l'état.

L'avant-projet est affiché dans le hall d'entrée de la mairie pour que tout le monde puisse venir le consulter, et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions lors de votre visite.

## Travaux route du Roctaille

Les travaux de la route du Roctaille vont bientôt commencer. Le dossier a notamment pu se débloquer grâce à la compréhension de propriétaires riverains qui ont bien voulu nous céder une parcelle pour pouvoir aménager un bassin d'orage permettant de recueillir les eaux pluviales et ensuite réguler leurs écoulements, nous les en remercions vivement.

La première tranche de travaux aura lieu cet été, avec la pose de l'éclairage public qui a été confiée au SDEG 16, suivront ensuite les aménagements des bas-côtés afin de régler le problème récurrent des eaux de

pluie sur cette route et d'aménager un cheminement piéton pour les riverains. Le revêtement définitif de la chaussée sera effectué plus tard lorsque les différentes tranchées, éclairage et eaux pluviales, se seront bien tassées.

Dans cet ensemble d'aménagement la communauté de communes nous accompagne dans le cadre de son programme de voirie à hauteur de 50 000 €, soit un tiers du financement. Quant à l'éclairage public celui-ci est financé à 35% par le SDEG 16 (Syndicat Départemental d'Electrification et de Gaz).

## Règles de vie en commun

Il est dommage, mais de notre devoir, de rappeler certaines règles.

Il existe, par arrêté préfectoral, des heures où la tonte et autres travaux créant des nuisances sonores sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanche uniquement de 10h00 à 12h00

D'autre part, il est également interdit de faire brûler, et qui plus est en période de sécheresse, des déchets même d'origine végétale. Des déchetteries sont prévues à cet effet.



Enfin, depuis quelques temps régulièrement des dégradations ont lieu dans la cour de l'école ou sur l'abribus du rond-point. Il s'agit d'actes que leurs auteurs pensent être anodins mais qui peuvent avoir des conséquences si au cours d'une ronde la gendarmerie venait à être obligée de dresser constat. Dans l'intérêt de tous, il serait dommage d'en arriver là.

## Notez sur vos calendriers

- 28 août : randonnée VTT organisée par OTB16
- 4 septembre : Marche du comité des fêtes
- 5 septembre : rentrée des classes à 9h05
- 15 septembre : route des tonneaux et des canons
- 25 septembre : vide grenier
- 8 octobre : repas à thème organisé par le comité des fêtes
- 10 décembre : loto du club des aînés

## Des rires et des pleurs...

Bienvenue à :

PETIT Enora Marie, née le 5 janvier.  
 DUCOURT Raphaël Maloh, né le 13 janvier.  
 DELAUNAY Myla, née le 14 janvier.  
 PAINAUD Tilyan David, né le 15 février.  
 CHANTREZAC Enzo Léo, né le 2 avril.  
 ESCANDE Pauline Laëtitia, née le 3 avril.

Nos meilleurs voeux de bonheur à :

CORREIA Dominique et DANTAS Sylvie  
 mariés le 12 février.

Au revoir à :

MOULIN Félicia Alphonse Guillaume Joseph,  
 décédé le 11 janvier,

DEWULF veuve BONNIN Germaine  
 Madeleine Marie, décédée le 1<sup>er</sup> février,  
 RAGNEAU Michel Clément, décédé le 5  
 février,  
 BOURBON veuve LAMAZIERES Simone  
 France, décédée le 11 février,  
 PEYNICHOUT veuve DESSAGNES Paulette  
 Lisette Jeanine, décédée le 14 février,  
 RABILLE Georges Jean, décédé le 15 février,  
 NOBLET André Albert Jean, décédé le 20  
 mars,  
 LESCORAIL Pierre, décédé le 26 avril,  
 RIDOIN épouse PUCHAULT Colette  
 Moricette, décédée le 1<sup>er</sup> mai,  
 LASSALE Madeleine Lucienne, décédée le 7  
 mai,  
 BOURDEAU André Julien, décédé le 13 mai.

## Déchets ménagers



Sacs jaunes : le jeudi des  
 semaines paires  
 15 et 28 juillet  
 11 et 25 août  
 8 et 22 septembre  
 6 et 20 octobre  
 4 et 17 novembre  
 1er, 15 et 29 décembre



Sacs noirs : tous les mardi, sauf le  
 1er novembre (Toussaint), décalé  
 au mercredi 2 novembre.



Bornes à verre :

- à Puybertier,
- chemin rural de la Combe
- cité Pré Richard
- parking de la Mairie



Déchetterie de Hiersac :

L : 9h-12h et 14h-18h  
 M : 14h-18h  
 Me : 9h-12h et 14h-18h  
 J : 9h-12h et 14h-18h  
 S : 9h-12h et 14h-18h

Conception et  
 reproduction par nos  
 soins

Reproduction interdite

Journal municipal de la  
 commune de Trois  
 Palis

